



# JOURNAL COMMUNAL

## Le Blason de VIEUX-RENG

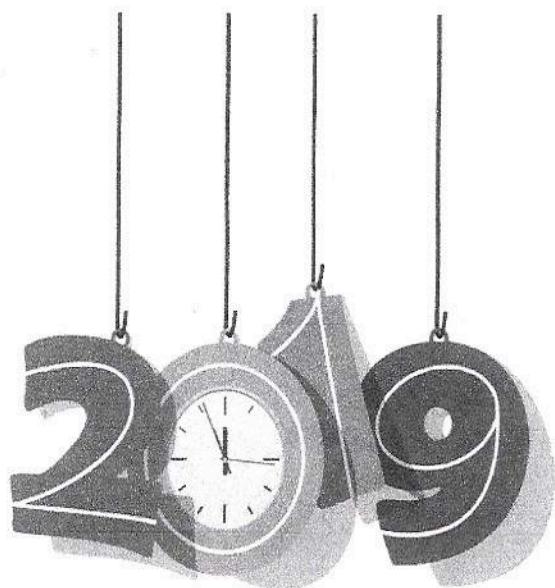
« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 223 Décembre 2018

*Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site [www.vieux-reng.fr](http://www.vieux-reng.fr).  
Facebook Mairie de Vieux Reng. Vous pouvez y accéder en tapant sur la barre de recherche :  
Mairie de Vieux Reng (cliquez sur « j'aime »).*



11 NOVEMBRE 2018 :  
COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



*Happy New Year*

2018 se termine.

Au cours de cette année, peut-être avez-vous connu des satisfactions ou des soucis de tous ordres.

Malgré les difficultés que chacun d'entre vous pourrait connaître au cours de la nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même émettons des vœux d'espoir, de confiance, de santé et de bonheur pour vous-même, vos familles et vos amis.

Bonne Année !

Le Maire

Philippe BRASSELET  
et le Conseil Municipal

## VŒUX DU MAIRE

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 5 janvier à 11 h à la Salle des Fêtes.

Au cours de la cérémonie, des récompenses seront remises :

- aux participants du concours des maisons fleuries par la Municipalité,\*
- aux participants du concours des illuminations des fêtes de fin d'année par le Comité des Fêtes.

\* Les personnes qui se sont inscrites au concours des maisons fleuries sont priées d'être présentes afin de bénéficier des lots offerts par la Municipalité.



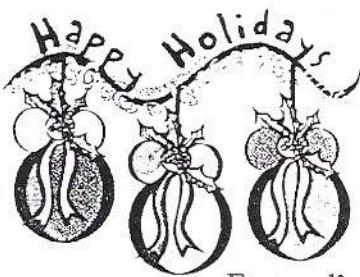
## CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé :

du vendredi 21 décembre à partir de 12 h jusqu'au 2 janvier inclus.

Des permanences seront assurées :

- ✓ le mardi de 19 h à 20 h
- ✓ le vendredi de 18 h à 19 h
- ✓ le samedi de 11 h à 12 h



En cas d'urgence, vous pouvez appeler au : 03 27 67 96 83 ou au 03 27 67 96 58

## REUNION DE CONSEIL DU 3 OCTOBRE

**Présents :** Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., LISSE A., STOCKER M.

**Excusés :** Mmes et Mr : GOWARZEWSKI N., MAGHUE A., MONTEIL V.

**Absents :** Mrs : GROLLEAU J., ROUSSEL F.

**Sujets :**

- ✓ Compte rendu de la commission d'appels pour la Ferme du Centre (voir article)
- ✓ Présentation d'une version de travail du PLUI avec un zonage provisoire
- ✓ Accord d'une convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à une signalisation horizontale
- ✓ Avis favorable pour reconduire les aides du CCAS (dissout) en aides sociales à la Commune : le Conseil valide le maintien des aides et revalorise les bases de 5 %
- ✓ Contrat gaz : après avoir consulté ENGIE, TOTAL et ANTARGAZ, ce dernier propose l'offre la plus intéressante. Accord d'un contrat de 3 ans avec ANTARGAZ
- ✓ Coquilles de Noël : distribution le 22 décembre (voir article)
- ✓ Commission d'appels d'offres pour les logements le 15 novembre
- ✓ Cérémonie des Noces d'Or le 14 octobre
- ✓ Dissolution de l'Association de Restauration de l'Eglise (voir article)
- ✓ Ecole Numérique : la Commune pourrait être subventionnée à 50 % par l'Education Nationale pour des écrans numériques : voir pour établir un dossier



## REUNION DE CONSEIL DU 25 OCTOBRE

**Présents :** Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BLANCHARD F., GENTILE S., GROLLEAU J., LISSE A., MONTEIL V., STOCKER M.

**Excusés :** Mme et Mrs : GOWARZEWSKI N., MAGHUE A., ROUSSEL F.

- ✓ Création d'un poste sous contrat pour les tâches ménagères
- ✓ Annonce de la démission de Monsieur David BANGOURA du Conseil Municipal
- ✓ Commission des listes électorales : nomination de Monsieur François BLANCHARD, titulaire et de Madame Amandine LISSE, suppléante
- ✓ Nomination d'un Correspondant Défense : Monsieur Jean Pierre MANFROY
- ✓ Extension du columbarium : 3 entreprises ont fait des propositions : l'entreprise DAVID CROIX RENOV' a été retenue. Montant : 23 451,11 € HT
- ✓ Ecrans numériques interactifs pour les 3 classes de l'Ecole Primaire : 4 sociétés ont fait des propositions. La Société ITECK a été retenue : 10 459,17 € HT
- ✓ Faire une demande à l'AGGLO pour bénéficier du Fonds de Concours pour le columbarium et les écrans numériques



## NOËL DANS LA COMMUNE

### Coquilles de Noël :

Elles seront distribuées aux habitants de la commune :

- Agés de 63 ans et plus
  - Enfants nés à partir de 2004
  - Bénéficiaires du C.C.A.S.

Il sera distribué une coquille et 5 oranges le **samedi 22 décembre à domicile** en présence du Père Noël.

Soyez présents aux heures de passage indiquées ci-dessous

Merci de bien vouloir prévoir sacs ou caissettes afin d'y déposer vos coquilles et oranges.

Tout absent ne pourra bénéficier de cette distribution. En cas d'empêchement, veuillez le faire savoir aux heures d'ouverture de la Mairie pour le 20 décembre.

9 h à 11 h :	Rue du Mazy Rue Aimable Liénard Rue de l'Ollétiaux Rue de Grand Reng
11 h à 12 h 30 :	Rue de Marpent Rue du Radeau Rue du Hameau Rue de Wachu Rue de la Ronde Epine Rue du 8 mai 45
14 h à 15 h :	Rue de Maubeuge Rue de la Joncquière Rue de la Tourette Rue Goffeaux
15 h à 16 h 30 :	Rue de Quéniau Rue de Binche Rue de l'Eglise Place de l'Eglise
16 h 30 à 17 h 30 :	Place de la Mairie Rue des Ecoles Place Raoul Henry Rue du 11 novembre Rue du Brûle



## Calendrier des consultations infantiles – Année 2019

Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 16 h à la Mairie

Janvier	22	Avril	23	Juillet (sous réserve)	23	Octobre	22
Février	26	Mai	28	Août (sous réserve)	27	Novembre	26
Mars	26	Juin	25	Septembre	24	Décembre	annulée

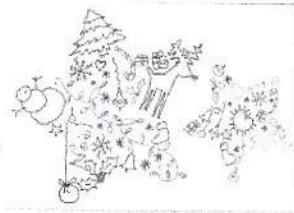
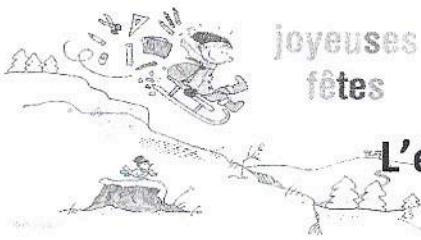


Chaque consultation est assurée par :

Un médecin : Mme le Docteur DUBOIS

Une puéricultrice : Mme GUILLER

Merci de prévoir l'attestation de Sécurité Sociale et la carte vitale de votre enfant



## L'école en cette fin d'année 2018...

La classe de CM1 CM2 a participé au concours de mémoire vivante, le résultat aura lieu le vendredi 21 décembre après la classe.

Merci à Mr Girard et Mme Bomblet qui ont permis le bon déroulement de ce projet.

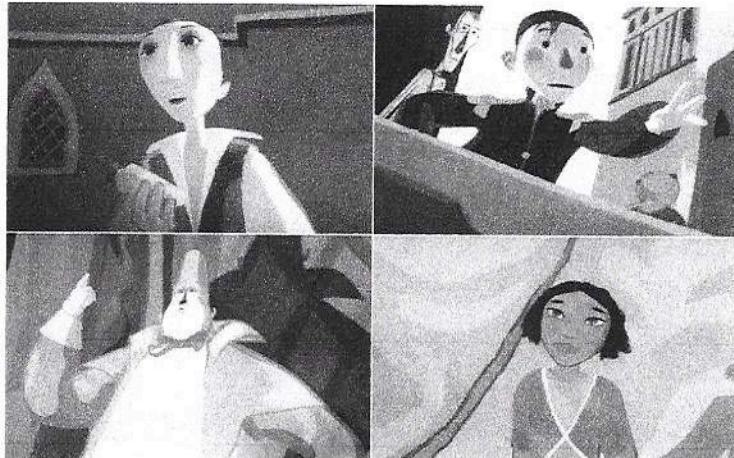
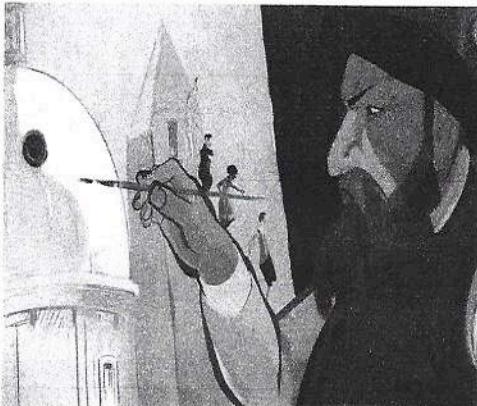
Merci à l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint ainsi que des gâteaux de bonbons pour les fêtes de fin d'année, les bénéfices serviront aux élèves pour participer à des activités sportives.

Nous remercions les enfants et les parents pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre, où les enfants ont chanté la Marseillaise.

Une fin d'année riche en activités et surprises pour les élèves....



Les élèves ont pu profiter de la venue de St Nicolas dans les classes le jeudi 6 décembre, cette venue a été organisée par le comité des fêtes, qui nous a également offert une séance de cinéma le mardi 4 décembre. Les élèves ont ainsi pu voir :



Le film : « Le tableau »

Merci à l'association « les Amis de l'Ecole », pour toutes les activités qu'ils mettent en place :

- préparation d'un goûter de Noël pour les élèves avec la venue du père Noël.
- organisation du marché de Noël de l'Ecole avec l'USEP qui aura lieu le jeudi 20 décembre à partir de 14h à la salle des fêtes

Vous y trouverez des objets fabriqués par les Amis de l'Ecole et l'USEP ainsi que des objets confectionnés par les élèves en partenariat avec ces 2 associations.

Les élèves et les enseignants ont préparé un petit spectacle de chants qui débutera à 17 heures.

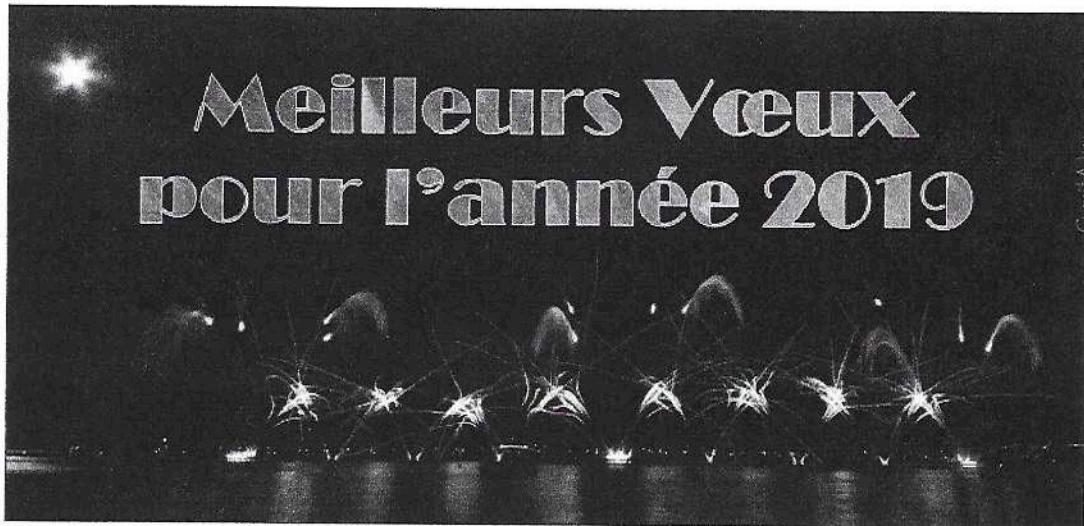
Boissons et pâtisseries vous seront également proposées. Les fonds récoltés nous permettront de réaliser des actions tout au long de l'année.

Venez nombreux !

Les Amis de l'Ecole organisent un marché de Noël Artisanal et Gourmand qui a lieu les 15 et 16 décembre de 10 h à 18 h 30 à la salle des fêtes et la salle des sports ; les Amis de l'Ecole vous attendent nombreux pour participer et découvrir les nombreux artisans présents et des surprises ...

Les bénéfices de ce marché serviront à divers achats et activités pour les enfants de l'école...





L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.



### **UTPAS de MAUBEUGE – JEUMONT**

**Service de Protection Maternelle et Infantile**

**10, résidence Jean Mossay – Boulevard Pasteur**

**59600 MAUBEUGE – Tél. : 03 59 73 14 00**

« Mon bébé va naître... Il est né ! ... »

Vous vous posez des questions sur la santé de votre enfant,  
son alimentation, son sommeil, sa croissance, son éveil...

et bien d'autres sujets !



N'hésitez pas à contacter l'infirmière – puéricultrice de votre UTPAS. Elle travaille au sein d'une équipe de professionnels de la petite enfance (médecin, psychologue, sage-femme, infirmière...)

Elle consacrera le temps nécessaire à répondre à vos questions, à vous conseiller et vous informer.

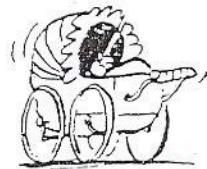
Elle peut venir à domicile ou vous accueillir lors de consultations infantiles près de chez vous. Elle peut aussi vous renseigner par téléphone.

Avant sa naissance et jusqu'aux six ans de votre enfant...

... des spécialistes de la grossesse, la petite enfance et la prévention à vos côtés

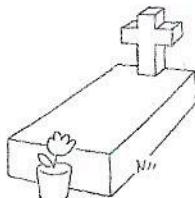
Ces services du Département du Nord sont d'accès gratuit et ouverts à tous.

# NAISSANCE



Jeanne BRASSELET

22, Rue de la Tourette



# DECES

Djoulhian DETOURBE  
Frédéric BRICOUT34, Rue de Maubeuge  
Rue de Maubeuge

# OBJET TROUVE

Une paire de lunettes (brocante)

# DECISION DU TRIBUNAL DE DOUAI

Monsieur le Maire avait comparu, en première instance au Tribunal d'Avesnes sur Helpe et avait été relaxé sur les infractions estimées par Monsieur le Procureur (voir journal Communal de Mars 2017).

Monsieur le Procureur a fait appel de la décision du Tribunal. Monsieur le Maire a donc, de nouveau comparu, au Tribunal de Douai.

Une fois de plus, Monsieur le Maire a présenté au Tribunal le **courrier de l'Entreprise DTF qui reconnaissait ses erreurs et les précautions que nous avions requises** (ci-contre le courrier de l'Entreprise).

Malgré cela, le tribunal a condamné **Monsieur Philippe BRASSELET** (et non Monsieur le Maire) à 6 000 € d'amende, dont 3 000 € avec sursis.

**Il est donc décourageant de « se décarcasser » pour l'intérêt de sa Commune et de se faire sanctionner malgré la reconnaissance des faits par l'entreprise.**

ENTREPRISE DTF  
Démolition en tout genre  
Ferraille achat et vente  
Terrassement  
5, rue d'Hautmont  
59570 LA LONGUEVILLE

La Longueville, 24 février 2014

Monsieur le Maire  
Place de la Mairie  
59600 VIEUX RENG

Monsieur le Maire,

Notre société a souhaité effectuer les travaux de démolition pour mise en sécurité de la ferme, située place de la Mairie.

Vous nous aviez communiqué le diagnostic sur lequel figurait la présence d'amiante.

Aussi, comme vous le souhaitiez, nous tenions à effectuer les démontages dans les normes réglementaires.

Nous nous en étions préoccupés et avions demandé à une entreprise se disant spécialisée pour effectuer le travail.

Or, c'est avec regret, que nous avons été abusés par cette société et nous avons décidé de porter plainte pour non respect de la réglementation.

En conséquence, nous reconnaissons notre responsabilité vis-à-vis de ce chantier et les négligences de l'entreprise que nous avions retenue.

Néanmoins, soyez certain que nous serons vigilants sur la poursuite du chantier en nous rapprochant préalablement des services de l'inspection du travail.

Aussi, nous tenons une nouvelle fois à nous excuser pour les désagréments que ce chantier a pu apporter à votre commune et nous en assumons notre responsabilité.

Croyez, Monsieur le Maire, que nous mettrons tout en œuvre pour vous apporter toute satisfaction pour sécuriser ce site comme vous nous l'avez demandé.

Vous remerciant de votre compréhension, recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

ENTREPRISE DTF  
DEMOLITION EN TOUT GENRE  
FERRAILLE ACHAT ET VENTE  
TERRASSEMENT  
5, rue d'Hautmont - 59570 LA LONGUEVILLE  
Tél. 03 27 68 85 73 - Port. 06 33 16 75 16  
RC 339 925 455 00026 - APE 451 A Monsieur Jean Michel DUPONT  
Propriétaire de DTF

## DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Suite à la démission de Monsieur Gérard MOREL (Président) et à l'arrêt des travaux, les membres ont souhaité dissoudre l'Association.

Il a été décidé que les fonds seront versés à la Commune (12 153,23 €). Ceux-ci serviront à entretenir l'église.

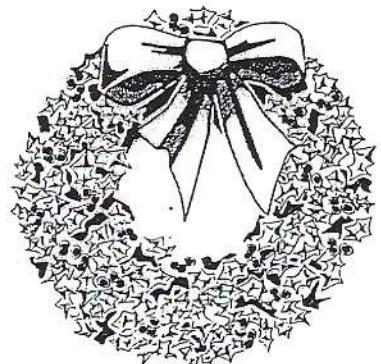
L'assemblée demande qu'à chaque nouveau mandat, le maire élu devra s'engager à utiliser ces fonds pour les travaux d'entretien de l'église.

D'autre part, les membres présents ont souhaité qu'une plaque soit installée dans l'église avec la mention suivante : « *Cette église a été restaurée de 1983 à 2018 par l'Association de Restauration de l'Eglise avec de nombreux bénévoles et son Président, Monsieur Gérard MOREL* »

## COMITE DE GESTION

Le mardi 23 octobre, un nouveau bureau a été composé :

- Présidente : Madame Alberte BOMBLED
- Vice Président : Monsieur Jean GUIQUERRO
- Trésorière : Madame Ghislaine LECOCQ
- Secrétaire : Madame Marie Thérèse GAREZ



Les inscriptions pour la location de la Salle des Fêtes à l'occasion des Professions de Foi pour l'année 2020 sont à déposer en Mairie du 1<sup>er</sup> au 15 janvier.

Le tirage au sort entre les éventuels candidats sera effectué le samedi 19 janvier à 11 h à la Mairie.

## NOCES D'OR

Le dimanche 14 octobre, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir :

- Monsieur et Madame Christian LIENARD
  - Monsieur et Madame Jean Marie POOLS
- pour fêter leurs 50 ans de mariage.



Nous leur présentons nos sincères félicitations et leur souhaitons de vivre encore de belles années ensemble.

## TRAVAUX

Pose de nouvelles lampes de rue (rues de Marpent et du Hameau) par l'AGGLO  
Entretien du cimetière

Entretien des massifs floraux et des espaces verts

Rebouchage de nids de poule

Entretien des bâtiments communaux et de la voirie



## NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 2 octobre : Cinéma : « Les Vieux Fourneaux »
- 6 « Belote (Volley Ball)
- 12, 13, 14 octobre : Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (Mr Gérard DETRAIT)
- 14 octobre : Cérémonie des Noces d'Or
- 27 « Soirée Halloween (Comité des Fêtes)
- Défilé et repas dansant
- 6 novembre : Cinéma : « Joyeux Noël »
- 11 « Cérémonie commémorative
- Brocante (Comité des Fêtes)
- 1<sup>er</sup> décembre : Téléthon (Espace et Bien Être)
- 4 « Cinéma : «Le grand bain » (offert par le Comité des Fêtes)
- 15, 16 « Marché de Noël (Amis de l'Ecole)



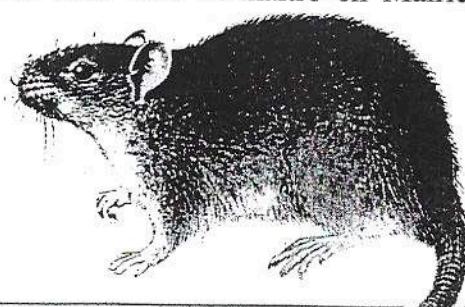
## NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 22 décembre : Distribution des coquilles et oranges
- 5 janvier : Cérémonie des vœux
- Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)
- Remise des récompenses des Maisons Illuminées (Comité des Fêtes)
- 8 « Cinéma : « Le Grinch »
- 12 février : Cinéma
- 16 « Bal de la Saint Valentin (Volley Ball)
- 3 mars : Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)
- 12 « Cinéma

## NOCES D'OR, DE DIAMANT, DE PALISSANDRE

Si vous avez le bonheur de pouvoir fêter 50, 60, 65 ans de mariage en 2019, la Municipalité serait heureuse de pouvoir célébrer cet évènement par une cérémonie.

Aussi, si vous êtes concernés, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie afin de préparer cet anniversaire (Inscription pour fin janvier).



## BON POUR RATIQUE

A découper selon les pointillés

A présenter en Mairie pour obtenir 400 gr de raticide/souricide à base d'avoine décortiquée (à partir du 22 janvier 2019)

Mr, Mme .....

N° ..... Rue .....

# INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

## POUR L'ANNEE 2019

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2018

Il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2018 aux heures d'ouverture du secrétariat. **Attention ! Le secrétariat sera fermé à partir du 21 décembre.** **Voir les horaires des permanences en début de journal.**

Les nouveaux habitants sont informés que les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas faites automatiquement mais doivent être demandées par les électeurs.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2019 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard, le 31 décembre 2018, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

**Vous munir :**

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- d'une pièce attestant que l'électeur a une attaché dans la commune (facture, avis d'imposition, ...)

## LA JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

Le saviez-vous ?

La JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est une étape clé, à ne pas manquer !



Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire ...)
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...)

A partir de 16 ans, chaque jeune doit venir à la mairie de son domicile muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents pour se faire recenser et obtenir son attestation en attendant d'être convoqué à la JDC

## ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fera le jeudi 4 avril 2019.

(Sortez vos déchets la veille au soir)

Ce qui est autorisé : Maximum 2 m<sup>3</sup>.

Les objets hors d'usage, appartenant aux particuliers :

- Les matelas, les sommiers, le mobilier.

Déposez, de préférence, vos déchets en déchetterie afin qu'ils puissent être valorisés (1 m<sup>3</sup> par jour).

Pensez également aux œuvres caritatives !

Ne sont pas collectés (mais acceptés en déchetterie)



L'électroménager, l'informatique, les bidons de peinture,  
 Les fûts ayant contenu des produits toxiques, les gravats,  
 L'élagage d'arbres, pneus,  
 La céramique (toilettes, baignoires, ...)



*Pour plus de renseignements, n° vert : 0800 306 573*  
[www.maubeugecreativecities.fr](http://www.maubeugecreativecities.fr)

## **REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE**

**Ce qui va changer pour les Français résidant à l'étranger**

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électoral jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement Européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Des messages d'information sont régulièrement envoyés aux électeurs inscrits sur une liste électoral consulaire pour les alerter sur l'évolution de la réglementation et les inviter le cas échéant à actualiser leur situation électoral.

A compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électoral consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électoral municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux.

**S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électoral consulaire sur [service-public.fr](http://service-public.fr) : inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour.**

**Par défaut, les Français résidant à l'étranger inscrits à la fois sur une liste en France et sur une liste électoral consulaire seront maintenus sur la liste électoral consulaire et radiés de la liste de leur commune en France. Ils voteront donc à l'étranger pour l'élection présidentielle, les élections législatives, les référendums, les élections européennes et les élections des conseillers consulaires.**

Une fois la loi entrée en vigueur, il sera toujours possible de s'inscrire sur la liste du lieu de résidence où l'on souhaite voter, jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin. La nouvelle inscription entraînera alors automatiquement la radiation de la liste sur laquelle on était inscrit précédemment. Toutefois, 2019 reste une année transitoire : pour les élections européennes et tout autre scrutin qui intervientra cette année, les électeurs pourront s'inscrire seulement jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin.



## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

novembre 2018

### **Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2019. Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver, vaccinons-nous !**

D'origine virale, la grippe est une infection respiratoire aiguë très contagieuse qui reste imprévisible. Pour les personnes fragiles, elle peut entraîner des complications graves et des hospitalisations. Durant l'hiver 2017-2018, les hôpitaux français ont enregistré plus de 75 000 passages aux urgences liés à la grippe.

Certaines personnes, plus fragiles, ont plus de risques de faire une forme grave de la grippe : les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes, les personnes souffrant d'une maladie chronique (diabète, problèmes cardiaques ou pathologies respiratoires par exemple) et les personnes obèses (IMC supérieur à 40). Leur corps se défend moins bien contre le virus et la grippe peut entraîner chez elles des complications graves.

Le vaccin représente pour les personnes fragiles le premier geste de protection contre la grippe. Il doit être renouvelé tous les ans car les virus qui circulent évoluent d'une année sur l'autre. La composition du vaccin est donc adaptée chaque année.

Même s'il ne permet pas toujours d'éviter la maladie, le vaccin réduit significativement le risque de complications graves. Il est pris en charge à 100 % pour les personnes les plus à risque qui reçoivent un bon de prise en charge envoyé par l'Assurance Maladie.



#### Qui peut vacciner contre la grippe ?

Les professionnels de santé autorisés à vacciner sont :

- les médecins,
- les infirmiers,
- les sages-femmes (pour les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois),
- les pharmaciens (pour les personnes majeures seulement).

# DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

## DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA

La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons :

### 1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018.

La déclaration est à faire auprès de l'EDE (Établissement départemental de l'élevage).

### 2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté\* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes

- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

### 3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>  
<https://www.plateforme-esa.fr>

## COMITE DES FETES



Chers Vieux-Rengtois,

En ce début de décembre, St Nicolas ira rendre visite à nos chers bambins afin de leur apporter friandises et cadeaux. Avant cela, ils auront assisté à une représentation cinématographique le mardi 4 à la salle des fêtes.

Avec cette année qui se termine, il est temps pour tous d'illuminer sa demeure, pour ainsi, avoir la joie de voir briller les yeux des enfants. C'est pour cette raison que nous organisons, comme tous les ans, notre concours de maisons illuminées afin de pouvoir récompenser 30 d'entre vous pour vos efforts de décoration. Notre jury passera dans la semaine avant Noël pour admirer vos habitations.

Cette année, le Père Noël a beaucoup de travail : pour cette raison, nous l'aiderons à distribuer les coquilles et oranges le samedi 22 Décembre avec beaucoup de plaisir.

En cette fin d'année, nous pouvons faire un bilan de l'année écoulée : du bon et du moins bon ; nos ducasses se sont bien déroulées :

- ✓ A Lamerries, ce sont encore 100kg de moules frites que nous avons pu servir avec une finale de coupe du monde magique avec une équipe de France qui nous a envouté par sa magnifique prestation.
- ✓ Au Centre, malheureusement, nous avons dû faire face à l'annulation des auto scooter qui a pénalisé tous nos jeunes, dommage....Nous essayons de résoudre ce problème pour l'année à venir.

Les brocantes de Pâques et du 11 Novembre, malgré un temps maussade, se sont bien déroulées avec toujours autant de visiteurs. Enfin, notre repas d'Halloween s'est déroulé dans une très bonne ambiance et nous avons pu compter 100 personnes. Merci encore aux participants.

En ce qui concerne la sortie au Puy du Fou des 6 et 7 juillet, nous avons emmené 50 personnes lors de ce déplacement. Merci aux personnes ayant participé à cette excursion. Nous envisageons de réitérer l'expérience en 2020....A suivre...

*En cette belle fin d'année, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes.*

**LE COMITE**

## LE VOLLEY BALL



C'est avec une infinie tristesse que je vous retrouve aujourd'hui.

« Bébé », Frédéric BRICOUT, vient de nous quitter fauché accidentellement sur son lieu de travail. Sur la Plaine de jeux dès 10 ans, il a participé à toutes les épopées du club : quatre finales de Coupe Nationale dont une victorieuse en 2004.

Dernièrement en 2015, avec l'équipe de 4X4 mixte lors des Coupes Nationales, il avait terminé à la 2<sup>ème</sup> place.

Et, actuellement, il était encore le pilier de l'équipe masculine.

Toujours souriant, respectueux envers les adversaires et les arbitres, c'était vraiment pour tous les jeunes l'exemple à suivre au sein de notre club.

Il nous quitte vraiment trop tôt en laissant un grand vide !!!

Quel bilan sportif à mi saison ?

- ✓ Pour les Féminines, avec une équipe amoindrie et plusieurs blessées, l'apprentissage au plus haut niveau est très très difficile aucune victoire pour le moment.  
Un petit espoir avec une défaite 2 – 3 à Templeuve dimanche dernier, espérons une première victoire bientôt.
- ✓ Chez les Garçons, qui ont disputé 3 matches de championnat seulement avec une seule victoire, l'avenir là aussi est incertain.
- ✓ Chez les Jeunes, de bons débuts dans les tournois :
  - L'équipe « minimes » est actuellement 2<sup>ème</sup> sur 5 avec le mérite d'être uniquement féminine dans un championnat mixte.
  - Les benjamins sont actuellement 5<sup>ème</sup> sur 12.

Mais les effectifs sont vraiment trop justes suite aux trop nombreux arrêts par rapport à la dernière saison.

Et malheureusement ce n'est pas fini. La survie de ces deux équipes serait remise en cause en cas de nouvel arrêt.

Lors de notre Concours de Belote en Octobre, 21 équipes étaient présentes.

Actuellement, c'est la campagne des grilles de Dindes de Noël ; certaines rues ont déjà été faites mais nous n'avons pas encore terminé. Merci de votre accueil toujours aussi chaleureux.

Les gagnants recevront leur dinde le samedi 22 Décembre.

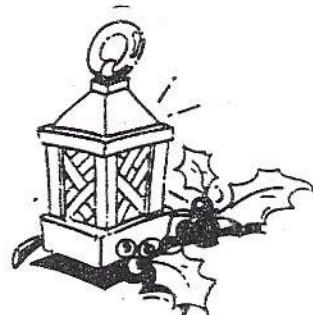
Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année, et je vous présente dès maintenant, au nom de l'ensemble du club, nos Meilleurs Vœux pour l'Année 2019.

## LE CLUB

### ASSOCIATION FORME ET DETENTE

Au cours de l'assemblée générale du mercredi 21 novembre 2018, le bureau a été reconduit comme suit.

PRESIDENTE:	Mme Jacqueline HUMBLET
VICE PRESIDENTE :	Mme Thérèse ALLAIN
SECRETAIRE :	Mme Jacqueline JOURDAIN
VICE SECRETAIRE :	Mme Brigitte CHERONT
TRESORIERE :	Mme Marie Thérèse GAREZ
VICE TRESORIERE :	Mme Hélène CAUCHEFER



Les séances se déroulent tous les mercredis de 18h30 à 19h30 salle des fêtes de VIEUX-RENG.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2019 à toutes et à tous.

## LE CLUB

# ASSOCIATION TEMPS LIBRE



Vous pouvez nous rejoindre au cours de nos randonnées pédestres du lundi au samedi ; départ : 49, rue de Binche à 9h15 ; le dimanche : départ à 9h de la mairie.

D'avril à octobre balades en vélo : rendez vous près de la mairie les lundi et mardi à 18h.

Sans oublier les soirées jeux de société le dernier vendredi de chaque mois de 18 à 20h salle de la mairie.

Pas de cotisation, une seule condition pour être membre de l'association : participer au moins 5 fois à nos activités.

Nous espérons vous retrouver nombreux à ces différentes activités et nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

## Le comité

### LES AMIS DE L'ECOLE

Suite à notre assemblée générale, le bureau a été légèrement modifié et se compose désormais comme suit :

Présidente : Nicole Thémont

Vice présidente : Nathalie Gosset

Secrétaire : Nadine Detrait

Vice secrétaire : Marie Line Gentile

Trésorière : Marie Pierre Manfroy

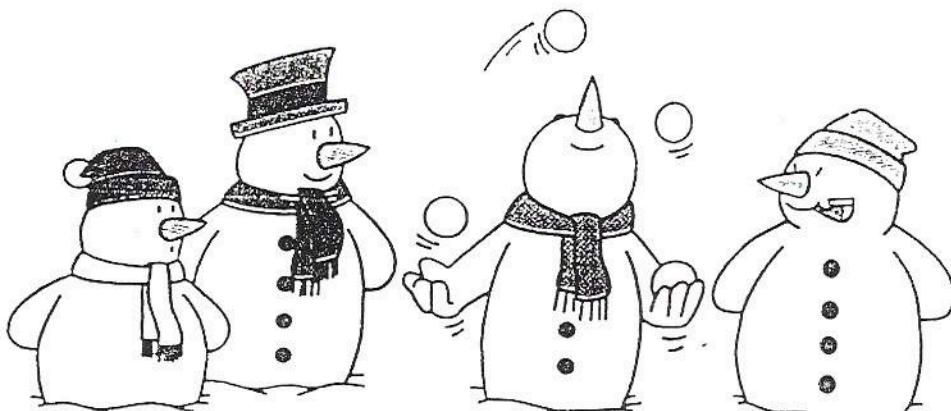
Vice trésorière : Nathalie Bangoura

Comme tous les ans, à cette époque, nous nous réunissons très souvent, dans une ambiance sympathique, pour faire fonctionner « l'atelier de Noël ». Il s'agit de réussir aussi bien ou même mieux, notre **2ème marché de Noël qui aura lieu les 15 et 16 décembre de 10h à 18h30** à la salle des fêtes. Vous pourrez, dans une ambiance chaleureuse, y choisir des cadeaux artisanaux originaux à prix raisonnables.

Rendez-vous suivant au même endroit, le **20 décembre après midi pour le marché de Noël de l'école** où les enfants vous proposeront également les objets qu'ils ont réalisés avec notre aide.

Nous comptons sur vous, une fois de plus, pour que ces manifestations soient réussies et vous assurons que tous les bénéfices profiteront aux écoliers. Une partie sera d'ailleurs utilisée aussitôt pour leur offrir le goûter de Noël, une coquille, des chocolats et pour participer au financement des cadeaux.

*A toutes et tous, JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE.*



## L'ASSOCIATION

# ASSOCIATION « LES 7 CLOCHERS »

Notre 16<sup>ème</sup> « Course des Clochers » s'est déroulée le 25 Novembre 2018. Nous nous excusons auprès des riverains pour le désagrément des déviations, la Sous-préfecture nous imposant un interdit de circulation et de stationnement sur l'itinéraire de l'épreuve. Nous les remercions pour leur compréhension.



Les coureurs furent ravis de l'organisation et du parcours malgré ses difficultés.

**307 participants.** Toujours parmi nous, Luc François, handisport belge, accompagné par le VTT du Club de l'Avenir d'Elesmes.

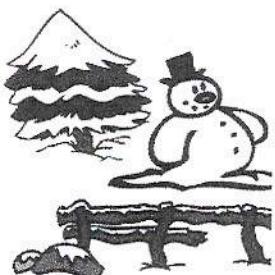
1<sup>er</sup> du 9 kms : MEUNIER Arnaud : 31.04.33 – 1<sup>er</sup> du 14,7 kms : NIGAUT Willy : 47.55.58

Nous remercions les Bénévoles de Vieux-Reng pour leur participation.

Cette année l'Association « Villers ça marche » était encore au rendez-vous.

## Calendrier 2019 :

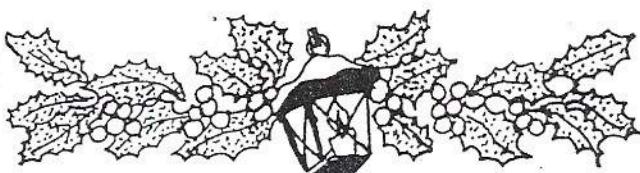
- La Chasse aux Œufs sur le fort de La Salmagne le Samedi 20 Avril 2019
- Le Rallye Pédestre à Gognies-Chaussée le Dimanche 28 Avril 2019
- La Ballade Touristique à Mairieux le Dimanche 7 Juillet 2019
- La Course des Clochers à Villers-sire-Nicole le Dimanche 24 Novembre 2019



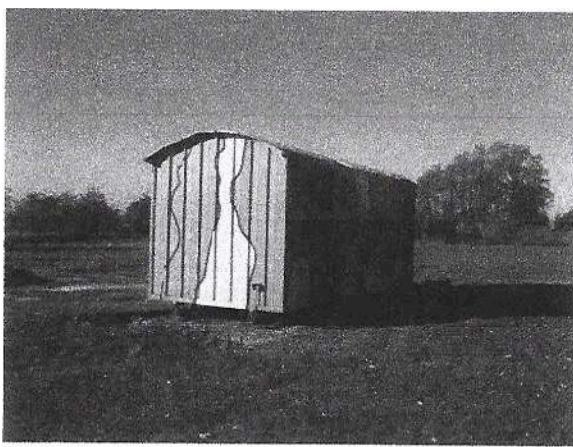
## Pour tout renseignement :

Christian Joris : 07 87 10 57 98

Courriel : [christian.joris59@orange.fr](mailto:christian.joris59@orange.fr)



## AMIFORT



Depuis son arrivée, la future billetterie (ci-contre) a été entièrement rénovée, repeinte et a trouvé son emplacement définitif. Reste l'électrification qui ne saurait tarder.

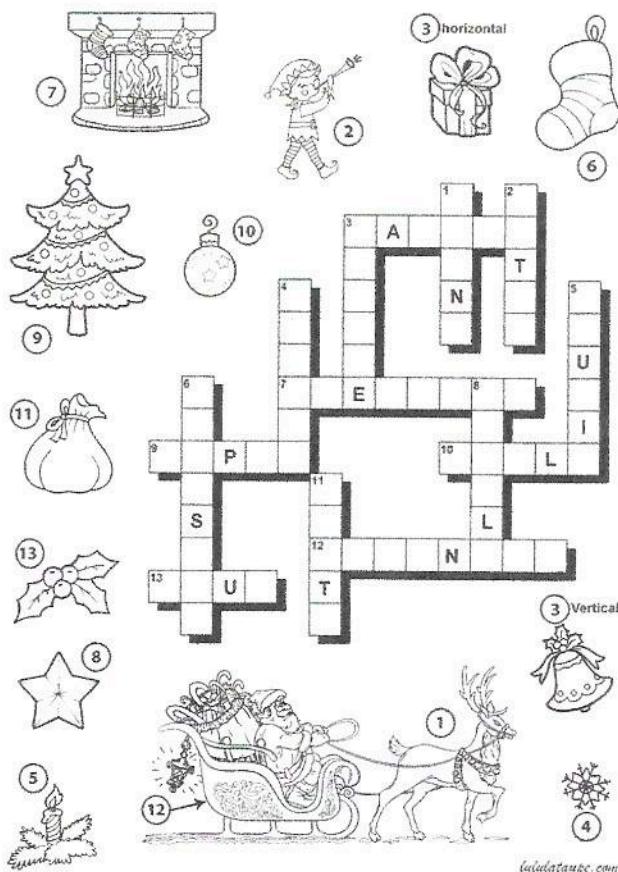
Les travaux d'entretien ont commencé surtout au Bloc 1:

- ✓ remise en peinture des blindages,
- ✓ brossage et remise en peinture des porte-chargeurs à la salle du canon,
- ✓ mise en place de certaines tubulures,
- ✓ à l'usine, la fabrication et la mise en place du pont roulant, comme à l'origine, a commencé.

Le 11 novembre, une délégation était présente au monument aux morts et à la demande de Monsieur le Maire, une exposition militaire a été réalisée à la salle des mariages.

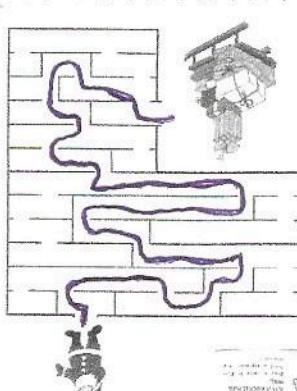
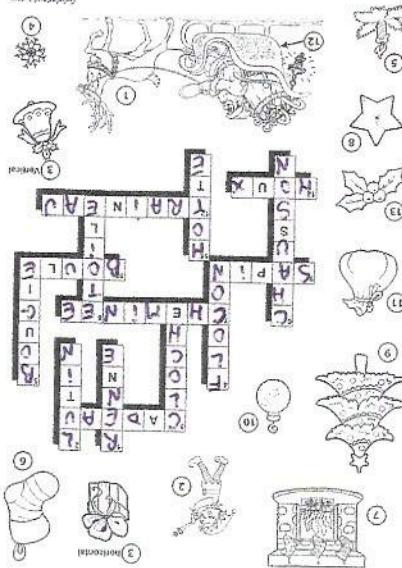
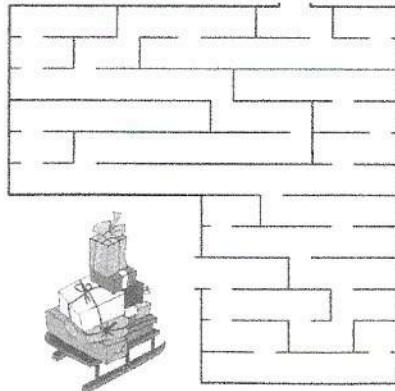
Les membres de l'Association Amifort vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

**Le Président**  
**Alain Loire**



J  
O  
Y  
E  
U  
X  
N  
O  
Ë  
L

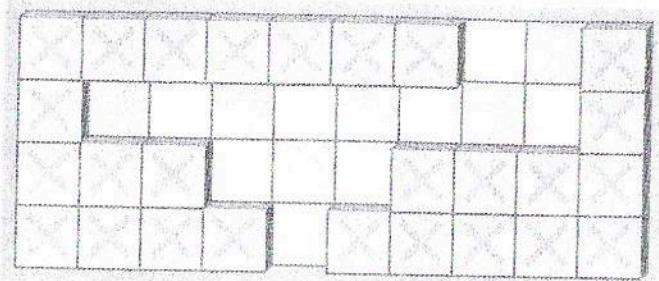
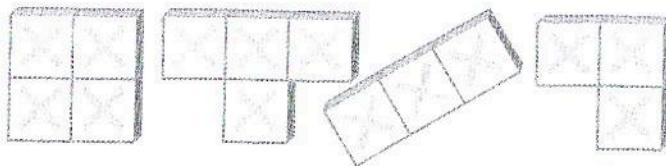
## LES ACTIVITÉS DE NOËL



### Solutions:

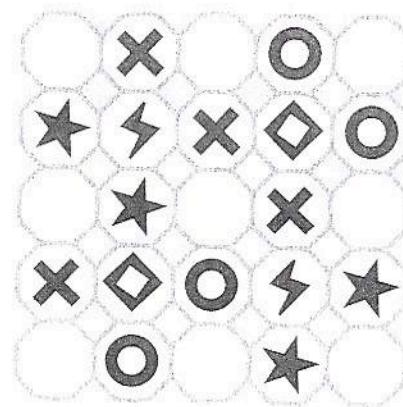
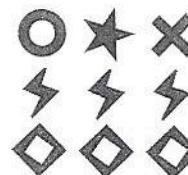
# L'entrepot

Trouvez le moyen de placer toutes les caisses dans le jeu.



# 19 Signes

Placez ces neuf signes dans le jeu de manière qu'il n'y en ait jamais deux identiques sur une même ligne ou une même colonne.



J

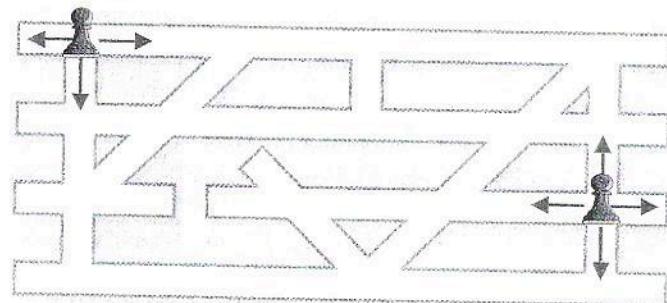
## Digimath

Déplacez un bâtonnet pour que la somme soit exacte.

$$53 + 8 = 60$$

## Les gardes

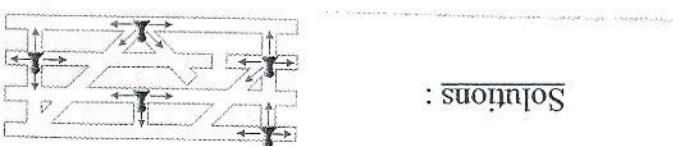
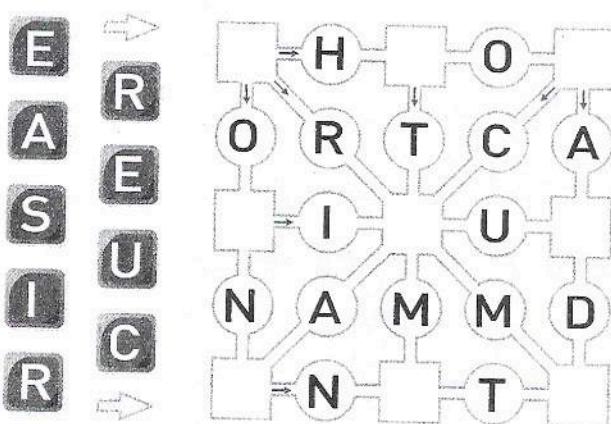
Placez trois autres gardes pour que tous les chemins du dessin soient surveillés



E

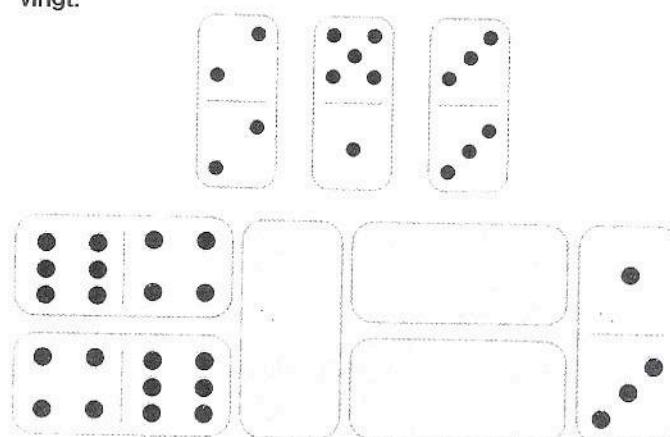
## Les mots en ligne

Placez les neufs lettres dans la grille pour former horizontalement, verticalement et en diagonale, huit mots de cinq lettres



## Dominos

Placez les trois dominos suivants dans le jeu pour que le total des points de chaque ligne horizontale soit égal à vingt.

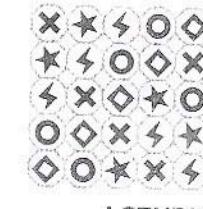


U

X

$$52 + 8 = 60$$

DIGIMATH :



4-6-3-2-2-3

Ligne2 :

6-4-3-5-1-1

Ligne1 :

Diagonales : CRIME-SCEAU.

Diagonales : CORNU-ATEMI-SARDE.

Verticalement :

CHAOS-RIEUR-UNITE.

Horizontalement :

LENTREPOT : LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :

LES MOTS EN LIGNE :



**NOCES D'OR : Marie Ange et Jean Marie POOLS - Muriel et Christian LIENARD**



**Exposition AMIFORT à la Salle des Mariages pour le Centenaire de l'Armistice**

